

GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupement Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles N° Entreprise : 473841139



GEPL – CHALLENGE HAUTEUR 50 CM - 2024

Généralités

Le challenge a pour objectif de récompenser <u>les cavaliers</u> qui auront obtenu les meilleurs résultats tout au long de la saison dans les **épreuves 50 cm identifiées dans l'avant-programme** organisées lors des concours Régionaux repris au calendrier annuel GEPL/ORV.

Participation:

- Le challenge est ouvert à tout cavalier détenteur d'une **licence 01**, estampillée du sceau d'un cercle membre du **GEPL** ou de l'**ORV**, montant toute **monture immatriculée ou enregistrée** à la FRBSE.
- Le cavalier peut participer avec plusieurs montures dans chaque épreuve, dans les limites réglementaires.
- Le cavalier doit participer à **minimum 10 épreuves (hors finale)** 50 cm Régional, et ce dans au moins 4 concours organisés par des clubs affiliés au GEPL, différents, pour que ses résultats soient comptabilisés.
- La finale n'est pas obligatoire mais les points seront comptabilisés dans le Challenge
- Un cavalier peut également être repris dans le challenge 60 cm.
- Un cavalier ne peut prendre des points avec une même monture, le même week-end, dans deux hauteurs différentes.
- Le cavalier est exclu du challenge s'il participe lors de la saison en cours à des épreuves de hauteur supérieure à 60 cm.

Epreuves:

- Le type d'épreuve est laissé au choix de l'organisateur, dans les limites réglementaires.
- Tout cavalier répondant aux critères d'inscription peut y participer, qu'il soit qualifiable pour les challenges ou non

Répartition des points :

- Le <u>meilleur résultat du cavalier</u> dans l'épreuve est le seul comptabilisé.
- Les points sont attribués au cavalier (de la façon suivante : 1^{er} =50, 2^{ème}= 48, 3^{ème}= 47, ...49^{ème} et suivants = 1, Eliminés ou Abandons = 0)
- Le résultat final du challenge sera calculé en additionnant les points des 10 meilleures épreuves du cavalier + les points acquis lors de la finale.
- Le cavalier ayant remporté le plus grand nombre de points remporte le challenge.
- Remarque: en cas d'égalité à n'importe quelle place du challenge, le résultat de la finale prévaut. En cas de nouvelle égalité, le cavalier ayant obtenu le plus grand nombre de premières places dans les 10 meilleures épreuves retenues pour le challenge est classé avant les autres ex-aequo, et ainsi de suite en fonction du plus grand nombre de deuxièmes, troisièmes, quatrièmes, ... places.

Prix:

La liste des lots remis en cours de saison et/ou en fin de saison est publiée annuellement sur le site du GEPL – rubrique « Discipline – L'obstacle - Tarifs »



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupement Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles N° Entreprise : 473841139

- En fin de saison, lors de la soirée de gala du GEPL, les <u>15 premiers cavaliers classés</u> du challenge sont récompensés.
- Pour qu'un challenge existe, il faut au minimum 5 participants. Ces participants doivent avoir terminé (sans élimination) au moins 50% de leurs épreuves qualificatives.

Sélection:

- <u>Les 20 premiers cavaliers GEPL</u> en ordre de classement du challenge 50 cm Régional seront qualifiés pour la finale du Trophée Ferme Lucas organisée par le GEPL.